



## Fourniture, mise en oeuvre et maintenance d'une plate-forme d'informatique décisionnelle

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : [Est Métropole Habitat](#)

Avis N° : AO-1725-3460

69 - EST METROPOLE HABITAT

Services

Procédure adaptée



Mise en ligne : 15/06/2017



Date limite de réponse : 06/07/2017

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : [MarchésOnline](#)



### Identification de l'organisme qui passe le marché :

Est Métropole Habitat, 53 avenue Paul Krüger, 69100 Villeurbanne

### Objet du marché :

Fourniture, mise en oeuvre et maintenance d'une plateforme d'informatique decisionnelle

### Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans.

**Date prévisionnelle de prise d'effet du marché :**

Septembre 2017

**Nombre et consistance des lots :**

Marché mixte :

**Prix forfaitaire :**

acquisition d'une plateforme décisionnelle, paramétrage et intégration, développement périmètre initial (impayés, vacance, budgets), formation et prestation d'accompagnement, maintenance annuelle.

**Prix unitaires pour la partie à bons de commande :**

Nouveaux besoins et extension, développement, intégration licences, formation et accompagnement.

**Montant annuel :**

sans montant minimum / Maximum HT : 15 000 euro(s)

**Montant maximum HT sur la durée maximale du marché :**

60 000 euro(s)

**Procédure de passation :**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Modalités d'attribution :**

Les candidats sont admis à se présenter individuellement ou en groupement d'opérateurs économiques.

Les candidats peuvent présenter une offre comportant des variantes par rapport aux spécifications des cahiers des charges. Ces variantes ne doivent cependant pas modifier l'objet et la nature du marché.

**Tranche Optionnelle :**

non.

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Dans ce cadre, une négociation pourra être engagée avec les trois candidats mieux-disants, tels qu'ils ressortiront de la première analyse des offres.

L'acheteur se réserve néanmoins la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

Cette négociation portera notamment sur les aspects qualitatifs et / ou financiers de l'offre du candidat. Elle pourra se dérouler par phases successives par application des critères d'attribution fixés au présent règlement de la consultation.

La négociation se déroulera soit sous forme écrite par échange de courriels, soit sous forme d'une rencontre dans les locaux d'Est Métropole Habitat.

Dans le cas de rencontres, celles-ci se dérouleront semaine n°28 (du 10 au 13 juillet).

Dans ce dernier cas, une convocation, par mail, sera adressée aux candidats admis à la négociation leur précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de la rencontre.

La ou les personnes en charge de la négociation devra(ont) être en mesure de justifier du pouvoir d'engager la société qu'elle(s) représente(nt).

1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires

sont disponibles;

2° Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

3° Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

II. - Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années. Le candidat devra justifier de 3 références minimum sur des projets similaires auprès de bailleurs sociaux de taille équivalente ou supérieure à Est Métropole Habitat, indiquant le montant, la date et le destinataire.

2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

3° L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;

4° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

5° La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

### **Critères de sélection :**

Pour attribuer le marché public au(x) soumissionnaire(s) qui a (ont) présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, l'acheteur se fondera sur les critères suivants:

### **Prix des prestations :**

40 %

### **Décomposition en deux sous-critères pondérés de la manière suivante :**

- Prix forfaitaire (acquisition, mise en place et maintenance de la solution) : 80%
- Prix unitaire (nouveaux besoins et extension de la solution) : 20%

### **Qualité technique :**

60%

### **Décomposition en deux sous-critères pondérés de la manière suivante :**

- Valeur technique et fonctionnelle : 40%
- Pertinence technique dans l'architecture et le fonctionnement de la plateforme, capacité d'intégration dans le SI actuel : 25%
- Qualité de la maintenance technique de la plateforme : 15%
- Complétude fonctionnelle de la plateforme proposée : 30%
- Ergonomie générale des interfaces : 30%
- Plan de mise en oeuvre et accompagnement : 20%
- Complétude et qualité des prestations proposées : 40%
- Plan de déploiement et délais de mise en oeuvre : 30%
- Compétences et expérience de l'équipe en charge de la mise en oeuvre de la plateforme, de la formation et de la maintenance : 30%

Chaque sous-critère sont notés selon une méthode de notation détaillée dans le règlement de consultation.

### **Date limite :**

La date limite de réception des offres est le jeudi 6 juillet à 12H.

### **Renseignements divers :**

Paiement dans un délai de 30 jours à compter de chacune des échéances par virement bancaire.

### **Financement :**

ressources propres

Les prix sont fermes sur la durée du marché.

### **Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Seule la remise des offres par voie papier est autorisée.

L'enveloppe portant la mention "«Ne pas ouvrir» - procédure adaptée - « Fourniture, mise en oeuvre et maintenance d'une plateforme d'informatique décisionnelle » sera transmise à Est Métropole Habitat, 53 Avenue Paul Kruger - 69100 Villeurbanne.

Les offres seront transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée et de garantir la confidentialité des plis.

### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :**

site [achatpublic.com](http://achatpublic.com)

### **Délais et voies de recours :**

Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69003 Lyon - 04 78 14 10 10 - télécopieur : 04 78 14 10 65 - [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr).

### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69003 Lyon - 04 78 14 10 10 - télécopieur : 04 78 14 10 65 - [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr).

### **Adresse Internet :**

[www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

### **Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :**

14 juin 2017



Recevoir des  
avis similaires